

PAULIN SABUY SABANGU*

LA NOTION DE «SOURCES MORALES»
ET LE PROBLÈME DU RELATIVISME CULTUREL

1. CARACTÉRISATION DU PROBLÈME

COMME le titre l'indique, nous cherchons à soutenir la thèse selon laquelle le relativisme culturel est un problème auquel le concept de «sources morales», proposé par Charles Taylor,¹ apporte une réponse digne d'intérêt. Mais il nous faut d'abord dire ce que l'on ne doit pas attendre de ces réflexions, pour ensuite préciser les contours de notre contribution sur la question soulevée. En effet, nous n'entendons pas exposer systématiquement la pensée de l'auteur; nous souhaitons simplement l'exploiter dans la mesure nécessaire pour expliciter ce qu'il entend par «sources morales», eu égard au problème du relativisme culturel.

La substance de ce problème est bien exprimée par la pensée selon laquelle à propos du juste et de l'injuste c'est le degré de latitude qui décide.² En effet, il se pose un problème de relativisme culturel chaque fois que la question de la vérité pratique, c'est-à-dire la question à propos de ce qu'il est juste de faire, se trouve ramenée au même niveau que celle de la diversité culturelle selon les latitudes. Or, il y a lieu de distinguer le relativisme – pluralisme – culturel du relativisme moral. A vrai dire, c'est le nœud même de la question qui nous occupe.

Bien des fois, lorsqu'on parle de «relativisme culturel», on veut exprimer le fait que le relativisme moral, selon lequel «c'est le degré de latitude qui décide du bien et du mal», est précisément fondé sur la diversité culturelle et se confond avec elle. Il s'en suit que celle-ci étant irréductible, on l'invoque généralement pour neutraliser les objections éventuellement soulevées contre des convictions morales non partagées. Or, il est possible de montrer que la légitimité de la diversité culturelle est usurpée dans l'identification

* Pontificia Università della Santa Croce, Piazza Sant'Apollinare 49, 00186 Roma.

1. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Seuil, Paris 1998 (t. o.: *Sources of The Self. The Making of The Modern Identity*, Harvard University Press, Cambridge (MA) 1989). Quant à son plaidoyer contre le relativisme diffus d'aujourd'hui, on le trouve plus nettement exprimé dans *The Ethics of Authenticity*, Harvard University Press, Cambridge-London 1992, p. 13 ss; il y soutient ouvertement: «As I shall explain in a minute, I think the relativism widely espoused today is a profound mistake, even in some respects self-stultifying» (Ch. TAYLOR, *The Ethics of Authenticity*, cit., p. 15).

2. Cf. PASCAL, *Pensées*, fr. 230, in *Œuvres complètes*, éd. par Ph. Sellier, Classiques Garnier, Bordas, Paris 1991.

dont il est question, dans l'identification de la diversité culturelle avec une certaine «diversité» morale, qui, d'ordinaire, est sous entendue dans l'expression «relativisme culturel».

La force de persuasion des affirmations qui relèvent de l'identification dont nous parlons vient notamment du fait que, de nos jours, on tend en outre à identifier la tolérance – indispensable à l'organisation démocratique de nos sociétés – à l'espèce de relativisme que nous stigmatisons. Si bien que le dialogue interreligieux et l'œcuménisme eux-mêmes consisteraient, pour l'essentiel, en une sorte d'effort politique de coexistence pacifique des positions particulières, essentiellement équivalentes et, tout compte fait, irréductibles les unes aux autres.³ Ce faisant, on ne se rend pas toujours assez compte que tout accord auquel on aboutirait alors, à partir des positions initialement contraires, ne serait au plus que le résultat des concessions, dont décide, en définitive, plus ou moins ouvertement, celui qui tient la position de force. Si bien que l'affirmation de la vérité (pratique) se ramènerait immédiatement à une affirmation de position de pouvoir.

Dans les pages qui suivent, nous soutenons que la légitimité de la diversité culturelle est usurpée comme relativisme moral dans l'expression “relativisme culturel” avec lequel elle est subrepticement identifiée, non seulement à cause d'un manque d'explicitation de nos «sources morales» modernes, ainsi que le soutient Taylor,⁴ mais aussi en raison d'un défaut de distinction entre les «sources morales» relatives et les déterminants universels de la moralité, c'est-à-dire l'ensemble de tout ce qui concerne le dynamisme essentiel de la liberté, en tant que tel, qui tend de soi vers quelque chose comme un accomplissement absolu. Notre thèse est que la distinction entre le “relativisme moral (religieux)” et le “relativisme culturel” est une distinction qu'il importe de développer, étant entendu que ce dernier, s'il est bien compris, c'est-à-dire au sens de *pluralisme* culturel, est non seulement acceptable mais autant souhaitable que simplement inévitable.

2. LES SOURCES MORALES

2. 1. *La notion de «sources morales»*

Comme nous l'avons dit plus haut, la notion de *sources morales* proposée par Charles Taylor est apte à éclaircir la question, mais jusqu'à un certain point. Pour bien l'appréhender, il ne serait pas inutile de relever, au préalable, que le communautarisme défendu par cet auteur a pour adversaire principal le libéralisme, qui fait bon marché de l'exigence de cohésion sociale et ne

3. Que l'on pense aux différentes thèses qui ont motivé la Déclaration *Dominus Iesus*, de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, du 6 août 2000.

4. Voir à ce sujet Ch. TAYLOR, *The Ethics of Authenticity*, cit., en particulier le chapitre II: *The Inarticulate Debate*, p. 13 ss. et IDEM, *Les sources du moi*, cit., en particulier la 3^e section de la première partie (pp. 79-126).

tient pas compte du caractère fragmenté des horizons de notre contexte moral – et pas seulement social – actuel.⁵ Le libéralisme, du fait qu'il porte son attention exclusivement aux exigences de justice distributive et commutative, pouvait être pertinent (et plausible) dans un univers culturellement homogène, qui a entre-temps disparu. Par contre, dans nos sociétés plurielles contemporaines, aux horizons fragmentés, il devient impératif de se donner les moyens de remonter aux *sources*, auxquelles puisent nos convictions à propos de ce qu'il est juste de faire. Et c'est bien ce que tente de faire le philosophe canadien.

Il existe heureusement un précédent en la matière. En effet, face à la possible reconduction de l'affirmation universelle du bien ou du mal moral à l'ignorance de la diversité culturelle, on a parfois invoqué⁶ le fait historique de la discussion publique, qui eut lieu à ce sujet au 5^e siècle av. J.-C., quand les Grecs, prenant conscience pour la première fois, grâce aux récits de voyage, de la diversité des cultures et de la relativité de leurs propres normes sociales, engagèrent un débat – qui prit une tournure proprement philosophique – à propos du juste et de l'injuste, ainsi que l'attestent notamment les *Dialogues* de Platon.⁷ De nos jours, la question de fond est encore la même. Par rapport aux Anciens, nous avons, peut-être, l'avantage de l'arsenal argumentaire qu'ils nous ont légué. Ainsi, Taylor, qui tire de son trésor du vieux et du neuf, recourt volontiers à l'affirmation platonicienne d'un «bien constitutif» en même temps qu'à la conception aristotélicienne de la significativité intrinsèque de l'action humaine, bien qu'il se situe, avec tout cela, dans la perspective moderne de la revendication de *l'intériorité*⁸ subjective. Autrement dit, la téléologie développée par l'auteur est basée sur la vision de l'homme comme *self-interpreting animal*,⁹ dans la mesure où celui-ci est toujours déjà placé dans

5. Cf. E. LLAMAS, *Charles Taylor. Una antropología de la identidad*, Eunsa, Pamplona 2001, pp. 13-19.

6. Cf. R. SPAEMANN, *Notions fondamentales de morale*, Flammarion, Paris 1999, p. 13 (t. o.: *Moralische Grundbegriffe*, C. H. Beck, München 1991²).

7. PLATON, *Dialogues*, *Gorgias*.

8. Cf. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., p. 128 ss. Cette ré-interprétation de la significativité de l'agir humain relève de la phénoménologie herméneutique de l'auteur, qui a fait de la différence épistémologique entre les sciences humaines et les sciences de la nature une de ses thèses capitales. Le raisonnement pratique est toujours un raisonnement en situation et jamais une espèce de jugement du «sujet désengagé» propre à la raison instrumentale dans les sciences naturelles (on consultera utilement, à ce sujet, R. ABBEY, *Charles Taylor*, Princeton University Press, Princeton (NJ) 2000, pp. 3, 9, 152 et 165-172). Toutefois, la *phrónesis* aristotélicienne – la raison pratique – n'est plus considérée comme placée face à quelque ordre signifiant donné d'avance et qui resterait à découvrir, mais comme – selon une conception qui remonte à Herder et au romantisme –, comme le principe et le lieu propre de l'ordre (cf. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., pp. 96 et 104).

9. *Self-interpreting animals* est précisément le titre d'un des essais contenus dans Ch. TAYLOR, *Human Agency and Language. Philosophical Papers 1*, Cambridge University Press, Cambridge 1995, pp. 45-76.

un contexte donné en même temps qu'il est susceptible d'être conscient de sa «contextualisation».¹⁰

Il est de la plus haute importance de relever que, dans l'anthropologie soutenue par l'auteur, qui veut ici épouser sans réserves le point de vue de la modernité quant au tournant vers l'intériorité, «le Bien suprême»¹¹ lui-même ou «la fin ultime» est conçue comme simplement relative à un contexte donné, et tout compte fait, comme un bien parmi d'autres biens, une source morale parmi d'autres.

Nous souhaitons donc soutenir que la notion de «sources morales» serait à mettre utilement en rapport avec la question du relativisme culturel. Pour tout celui qui sait que Charles Taylor est précisément un grand théoricien du multiculturalisme,¹² cela ne suppose, *a priori*, aucune originalité. Mais si, comme on vient de le dire, l'on sait en même temps que dans la pensée de cet auteur, l'affirmation de l'absolu moral,¹³ compte tenu de ses présupposés ontologiques, reste relative aux sources morales de la communauté¹⁴ – à une certaine *situation* spirituelle – et que son universalité est, de ce fait, sujette à caution, soulever la question devient du coup intéressant.

Au fait, qu'est-ce que Charles Taylor entend par «sources morales»? Cette notion, qu'il développe dans son célèbre ouvrage *Sources of The Self. The Making of The Modern Identity*,¹⁵ désigne les idées de bien qui font

10. E. LLAMAS, *Charles Taylor. Una antropología de la identidad*, cit., p. 50.

11. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., pp. 96 et 110; voir aussi E. LLAMAS, *Charles Taylor. Una antropología de la identidad*, cit., p. 199 ss.

12. À ce sujet, voir notamment: Ch. TAYLOR, *Multiculturalism and «The Politics of Recognition»*. *With Commentary by Amy Gutman*, Editor: S. C. Rockefeller, M. Walzer, S. Wolf, Princeton University Press, Princeton – New Jersey 1992.

13. Ainsi en va-t-il de l'idée du «bien suprême».

14. «De toute évidence, affirme l'auteur, il faut partir de l'idée que les biens dont j'ai parlé n'ont d'existence pour nous que grâce à une certaine formulation. Les conceptions très différentes du bien que nous observons dans les différentes cultures sont en corrélation avec les différents langages qui s'y sont développés. Les gens d'une culture donnée disposent d'une vision du bien parce qu'ils l'expriment d'une certaine manière» (Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., p. 127).

15. Ch. TAYLOR, *Sources of The Self. The Making of The Modern Identity*, Harvard University Press, Cambridge 1994, p. 601 (tr. fr.: *Les sources du moi*, cit.), *passim*, voir en particulier la 1^{ère} partie, où il est question du rapport entre identité et bien. On y trouve pas cependant une définition directe de la notion. On consultera aussi utilement, à propos de la notion de sources morales, N.H. SMITH, *Charles Taylor: meaning, morals and modernity*, Polity Press, Cambridge (UK) – Malden (MA) 2002, pp. 113-119. Smith en donne une interprétation critique et reprend notamment l'observation de Ricœur selon laquelle le lien inamissible entre les biens de vie et les biens constitutifs ne poserait pas problème mais qu'il ne s'en suivrait pas nécessairement que l'on reconnaisse un lien semblable ou une identité entre les sources morales – en tant que génératrices de pouvoir pour le sujet, du pouvoir d'agir en vertu de quelque évaluation forte – et les biens constitutifs (cf. *ibidem*, pp. 116-117). A notre avis, Taylor aurait raison d'établir cette identité, du moment qu'un bien constitutif qui nous procurerait du pouvoir est d'abord une source morale et, inversement, une source morale ne peut être telle qu'en tant que bien constitutif.

notre identité en tant qu'agents moraux et qui, même si elles ne sont pas généralement explicites dans nos délibérations à propos de l'orientation de l'agir, ici et maintenant, se trouvent à la base des valeurs que nous défendons et configurent, en dernier ressort, nos choix contingents, sans pour autant déterminer déjà notre volonté dans une direction unique.¹⁶ En effet, nos actions ne s'expliqueraient que par une certaine orientation vers une fin, consciemment choisie comme un bien, dans un horizon de signification, qui est le cadre, toujours déjà donné, où prend place notre rapport signifiant aux choses et aux autres hommes. Or, l'horizon de signification serait précisément constitué par quelque chose comme des sources morales.¹⁷

Ces sources, qui sont rendues explicites et se trouvent de ce fait renforcées ou au contraire affaiblies par la réflexion – typiquement philosophique – qui les expose, changent au cours de l'histoire. L'homme se trouve d'emblée *situé* dans certaines sources morales, qui lui donnent une relative identité spirituelle, morale. Un exemple en serait le type de rapport que l'homme établit avec l'environnement naturel tel qu'il cherche à se le soumettre, en déchiffrant les lois, ou le craint comme le lieu de manifestation des forces supérieures, qu'il faut chercher à se rendre propices. Selon qu'on est fondé sur l'une ou l'autre idée morale de base, on adoptera telle ou telle autre attitude, telle ou telle vision, sans que rien ne soit déjà dit sur la bonté ou non de l'action motivée par cette attitude ou vision. Prenons un autre exemple: la nature comme lieu de manifestation de la force divine peut conduire à identifier Dieu avec les éléments et justifier des formes d'idolâtrie fondées sur eux, de la part de ceux qui cherchent à s'assurer de leur clémence, mais elle peut également motiver une prière au Dieu de sagesse et de bonté, capable de tirer du bien des maux mêmes qui nous affligent dans le présent.

Les sources morales restent donc ambivalentes. Or, nous pensons qu'il n'est pas difficile de voir que la question d'un jugement définitif sur les actions que l'agent pose à partir de celles-ci s'impose comme une nécessité de la personne, puisqu'elle se trouve toujours déjà engagée dans des rapports non indifférents avec d'autres, qui ne se trouvent pas nécessairement situés dans un même cadre (*framework*) spirituel de référence .

Nous souhaitons précisément montrer que la notion de «sources morales», telle qu'on vient de la décrire ne permet pas de soi de tenir compte de cette dimension, bien qu'elle rend possible l'exploration de la riche variété de formes de notre rapport au bien (en ce sens absolu).

Charles Taylor a réalisé lui-même une vaste entreprise d'identification des

16. Cf. *ibidem*, p. 129. Voir aussi notre contribution: P. SABUY, *Acerca de la solidaridad humana. La asimetría de la relación entre las personas*, in J. J. BOROBIA et AL., *Una idea cristiana del hombre. III Simposio de fe cristiana y cultura contemporánea*, Eunsa, Pamplona 2002, pp. 409-410. Dans ce texte, nous avons tenté de montrer l'intérêt de la notion de sources morales pour la compréhension des questions liées à la solidarité.

17. Cf. E. LLAMAS, *Charles Taylor. Una antropología de la identidad*, cit., p. 84.

sources morales par rapport à l'évolution et à la formation du *moi* moderne,¹⁸ en relevant notamment le tournant vers l'intériorité, inauguré, d'une certaine manière, par saint Augustin, qui était encore loin de s'engager lui-même sur la voie de la radicalisation de la subjectivité qui s'en est suivie à partir de Descartes. En tout cas, il apparaît que les sources morales sont des «biens constitutifs»¹⁹ pour l'agent moral, même quand celui-ci ne les cherche plus dans un certain ordre cosmique signifiant mais qu'il les puise exclusivement dans les ressources intérieures, que lui offrent ses pouvoirs subjectifs. Qu'il s'agisse de la raison, tel qu'il est advenu avec le sujet moderne «*désengagé*»,²⁰ selon la vision anthropologique qui va de Descartes à Locke, ou qu'il s'agisse de la «nature intérieure» selon la manière d'interpréter la significativité de l'agir humain qui prévaut dans l'«expressivisme» typique romantisme, auquel il faut reconnaître encore une influence profonde sur notre époque. Notre auteur souligne donc que «le passage à une éthique immanente ne signifie pas que cette fonction [de source morale] cesse de s'exercer».²¹ Les sources morales sont l'apanage de tout homme en tant qu'agent moral.

Taylor suit ainsi le processus historique de formation et d'évolution du *moi* dans les transformations de l'art, de la littérature, de la philosophie, en d'autres termes, dans les différentes formes d'expression culturelle où, pour ainsi dire, le *moi* prend corps au cours de l'histoire, dont nous sommes toujours à la fois héritiers et protagonistes.

Toutefois, si la subtile exploration des ressources et nuances spirituelles de l'agent moral, selon leur *formation* au cours du temps, permet de cerner efficacement l'évolution des mentalités et de comprendre les motivations des choix sociaux des uns et des autres, elle laisse cependant intacte la question impérative du jugement à porter sur les choix personnels conscients, eu égard à un certain caractère définitif des décisions et à la responsabilité, du fait de la liberté.

2. 2. *Les sources morales et la tolérance*

Si donc les sources morales, tel qu'on vient de les caractériser, constituent les configurations culturelles qui sont le cadre nécessaire des actions de l'agent, il est compréhensible, en un sens, que la confusion dont nous avons parlé,

18. Cf. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit. En particulier la 2^e partie, qui est historique, par rapport à la 1^{ère} qui se veut plutôt théorique et traite précisément de la thèse capitale selon laquelle il existe un inamissible et étroit lien entre identité et bien, c'est-à-dire entre le moi tel que socialement auto-défini et les aspirations les plus fortes dont nous sommes inévitablement porteurs.

19. *Ibidem*, p. 129. Nous avons dit Taylor ne définit pas directement cette notion. «Les sources morales comme bien constitutifs» c'est aussi la définition qu'adopte N.H. Smith: «A moral source, as Taylor defines it, is a constitutive good» (N.H. SMITH, o.c., p. 113).

20. Ch. Taylor, *Les sources du moi*, cit. p. 193 ss.

21. *Ibidem*, p. 131.

l'identification du relativisme culturel au relativisme moral, eut paru parfois plausible et fondée. Ainsi donc, dissiper la confusion et asseoir les distinctions constitue l'enjeu même du problème qui nous occupe. Et jusque là la notion de «sources morales» avancée par Taylor joue un rôle théorique efficace.

En tout état de cause, le culturel étant humain est nécessairement moral, dans la mesure où est moral tout ce qui concerne nos rapports avec les choses placées dans notre environnement de telle façon que nos pouvoirs spécifiques de rationalité et d'intentionnalité sont inévitablement sollicités, eu égard à une certaine réalisation que nous réputons, de quelque façon, importante.²² Toutefois, il est crucial que l'on se rappelle le caractère ambivalent des sources morales, dont la multiplicité et la variabilité ne se résout vraiment que par la décision de l'agent qui, placé face à d'autres agents, pose, ici et maintenant, son acte. Nous y reviendrons.

Le sujet humain ne se subtilise pas dans la multiplicité d'impressions évanescences, ni même dans les choix successifs au cours de la vie, car il reste en lui quelque chose de "substantiel", et ce sont précisément les sources morales, qui le *situent*, relativement, selon certaines coordonnées précises dans l'univers moral, même si elles sont à leur tour sujettes à évolution. Toutefois, cette évolution n'est pas subite ni unidirectionnelle, car elle passe par des processus culturels lents et complexes, qui ne s'expliquent pas par le seul individu. En effet, soutient Taylor, «il est de la nature de l'agent humain d'exister dans un espace de questions, concernant les biens qu'il estime fortement, espace antérieur à tout choix ou changement culturel contingent».²³

L'exploration des sources morales, notamment dans un discours philosophique, permet de les relativiser de telle sorte que les conflits éthiques éventuellement posés par nos différences sont plus facilement surmontés.²⁴ Mais il n'est pas nécessaire pour autant que l'on sacrifie au subjectivisme qui nous laisserait, en fin de compte, sans armes contre des formes plus subtiles de relativisme.

Chez Taylor lui-même, ainsi que nous l'avons dit, la revendication d'un absolu moral est sujette à caution. Il faut, sans douter se rappeler qu'en un

22. C'est dans ce sens que Charles Taylor parle de «distinctions qualitatives» que nous établissons inévitablement dans nos vies ainsi que de l'«évaluation forte» qui y est rattachée (cf. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., pp. 29-38, 43-44). La question qui demeure est celle de l'évaluation de nos évaluations, en raison de la responsabilité. Autrement dit, comment rendre compte du paradoxe moral essentiel qui veut que nous opérions des choix à partir d'une situation contingente en assumant toujours déjà l'exigence d'une vérité pratique qui, en tant que telle, apparaît comme nécessaire et impérative.

23. *Ibidem*, pp. 50-51.

24. *Ibidem*, p. 617 ss. On peut voir à ce sujet comment l'auteur discute du conflit entre les tenants et les détracteurs de la culture diffuse de la modernité, que Taylor appelle précisément la culture ou l'éthique de l'authenticité (cf. Ch. TAYLOR, *The Ethics of Authenticity*, cit., p. 72).

sens l'auteur se situe davantage sur le plan de la théorie sociale que celui de la philosophie morale, et surtout préciser qu'il ne revendique pas lui-même une quelconque forme de relativisme moral.²⁵ Il s'agit plutôt de montrer que la notion de "sources morales" qu'il a avancée est autant utile que nécessaire d'un complément notionnel. La question qui nous occupe est celle de la portée théorique de cette notion. Nous la jugeons très pertinente, pour une part, et, pour une autre part, nous estimons qu'une clarification supplémentaire serait nécessaire pour son usage efficace dans le débat actuel, au sujet des questions qui peuvent être reconduites au problème du relativisme culturel tel que nous l'avons caractérisé plus haut.

En effet, il est devenu mal aisé de faire admettre l'idée que, au-delà de la nécessaire relativisation des points de vue, c'est le propre de l'homme de tendre à quelque chose comme une vérité pratique, qui s'impose par-delà les particularités morales culturellement configurées. A s'en tenir à l'herméneutique de Charles Taylor, on dirait que dans un univers moral donné, eu égard aux sources qui le configurent, on établit des distinctions qualitatives qui font que certaines attitudes ou actions sont considérées comme étant incomparablement supérieures, de sorte que l'on aboutit à des évaluations fortes, et l'omission de ces attitudes ou actions de même que leurs contraires sont jugées comme indignes et inacceptables.²⁶ Ainsi, par exemple, dans la société occidentale moderne, on attache une importance de cette sorte à la reconnaissance et à la satisfaction des droits individuels. Les responsables publics ou même les citoyens ordinaires sont facilement jugés par rapport à cet idéal-type.

Or, pour notre part, nous estimons que si la relativisation des sources morales est la garantie de la tolérance, nécessaire à nos démocraties, il est en même temps possible d'affirmer le caractère absolu du bien moral, sans pour autant enfreindre l'autonomie relative de l'individu ou des cultures différentes. En d'autres termes, une chose est de tolérer et une autre de justifier. Quant au philosophe québécois, il semble bien se contenter d'assurer un pluralisme illustré, qui conjure théoriquement le risque de ce qu'il appelle «aveuglement sélectif»²⁷ – un autre nom de l'intolérance –, mais sans mener plus loin la question.

A ce stade, il y a une remarque importante à faire. En effet, il faudrait réaliser qu'il n'y aurait probablement aucun problème à parler de relativisme

25. Ch. TAYLOR, *Multiculturalism and «The Politics of Recognition»*, cit., p. 72, où il dit notamment: «There must be something midway between the inauthentic and homogenizing demand for recognition of equal worth, on the one hand, and the self-immunizing within ethnocentric standards, on the other». En un sens, il s'agit pour nous de montrer que la notion de «sources morales» ne suffit pas à nous assurer cette issue heureuse, la raisonnable voie médiane.

26. Ch. TAYLOR, «*What is Human Agency*», in IDEM, *Human Agency and Language*, cit., p. 16 ss; voir aussi IDEM, *Les sources du moi*, cit., pp. 29-38.

27. IDEM, *Les sources du moi*, cit., pp. 641 et 649.

culturel n'eût été l'usurpation que l'on a cherché à stigmatiser, dès le début. En fait, le véritable enjeu c'est précisément la possibilité de neutraliser toute appréciation négative sur nos décisions morales, au nom de la différence culturelle. Et, même dans certains cas, la surenchère de la différence fait que celle-ci se mue fréquemment en indifférence, dans ce sens que ceux qui l'invoquent se sentent par-là dispensés de l'effort d'explicitation critique de leurs sources morales, en confrontation éventuelle avec celles des autres. Or, cette sorte de tolérance par voie d'*informulation*²⁸ – qui se trouve à la base des éthiques procédurales modernes, fort pertinemment dénoncées par Taylor²⁹ –, qui interdisent tout jugement de valeur sur les croyances individuelles et de groupes particuliers – au moins d'un point de vue *public* – n'a pu tenir que grâce à un fonds culturel commun, dans une société encore relativement homogène, mais dont elles ne pouvaient pas à leur tour garantir la perpétuation, ainsi qu'il est devenu de plus en plus clair, dans le nouveau contexte de l'Occident pluriculturel.

Face à certaines théories éthiques qui conçoivent les critères de justice définies de manière exclusivement procédurale, Charles Taylor revendique l'explicitation des biens substantiels qui sont toujours présents au titre de motivations souvent inconscientes de nos choix de vie.

C'est là le mérite du philosophe canadien, et c'est également là que se situe notre observation critique. En effet, à la faveur du caractère pluriel de l'horizon culturel actuel, il est de nouveau à l'ordre du jour de soulever des questions à propos du juste et de l'injuste au sens où l'entendaient les Anciens, c'est-à-dire à propos du Bien, selon une «évaluation forte»,³⁰ dans un sens qui va cependant au-delà de ce que Taylor entend par cette expression. Autrement

28. *Ibidem*, p. 79 et 126 notamment. Cette expression est employée par l'auteur pour dénoncer les «étranges théories étriquées de la philosophie morale moderne qui entraînent la conséquence paradoxale de nous rendre incapables d'explicitier certains des problèmes les plus importants de la morale. Animés par les idées métaphysiques, épistémologiques et morales les plus fortes de l'ère moderne, ces théories réduisent notre attention aux déterminants de l'action et, ensuite, réduisent encore davantage notre façon de comprendre ces déterminants en définissant la raison pratique d'une façon exclusivement procédurale. Elles brouillent complètement la priorité de la morale en l'identifiant non à la substance mais à une forme de raisonnement autour duquel elles tracent une frontière rigide. Elles sont alors forcées de défendre cette frontière d'autant plus passionnément que celle-ci constitue leur seule façon de rendre justice aux hyperbiens qui les motivent, même si elles ne peuvent pas les reconnaître» (*ibidem*, p. 126).

29. Cf. *ibidem*, pp. 121-126.

30. Ch. TAYLOR, «*What is Human Agency*», in IDEM, *Human Agency and Language*, cit., p. 16; voir aussi *Les sources du moi*, cit., pp. 29-38. Nous avons déjà relevé ci-haut (Cf. note 22) qu'il s'agirait plutôt d'une sorte d'évaluation forte de nos évaluations fortes à l'orée de la rencontre des cultures différentes ou surtout de deux personnes dont les existences d'en nourriraient, en raison de l'inévitable moment de décision et de la responsabilité conséquente, car il ne semble pas possible d'escamoter le paradoxe contenu dans cette prétention sans réduire à rien l'idée même de moralité.

dit, il serait insuffisant et même hypothétique qu'une telle affirmation du bien soit purement relative aux sources morales de la communauté d'appartenance, quoiqu'elle s'explique par elles;³¹ de sorte que quelque chose comme des «sources de la moralité» en général s'impose, au titre de notion complémentaire.

La distinction des sources de la moralité,³² en tant que déterminants universels de l'agir, offre une perspective formelle à partir de laquelle il est permis de juger des actes que nous posons à partir de sources morales différentes.³³ Il ne s'agit pas seulement de la possibilité de convaincre l'autre de la justesse de nos options morales mais aussi de l'immanquable intérêt à l'aboutissement heureux de la vie en général. Autrement dit, non seulement l'évaluation forte des choix de vie se fait à partir des sources morales mais elle les concerne également, en un sens, sous peine de tomber dans un cercle vicieux. Il ne s'agit donc pas d'un retour aux critères et procédures établis mais de se ménager la possibilité de résoudre nos dilemmes moraux sans que l'invocation, par

31. Cf. IDEM, *Les sources du moi*, cit., pp. 101-108. La brillante argumentation que Taylor développe, en ce lieu, au nom du principe de la «Best Account» et du «raisonnement gradualiste», qu'il revendique pour les sciences humaines à la différence de l'épistémologie naturaliste – judicieusement dénoncée dans les théories morales modernes –, est assise sur le souci de conjurer les excès de la casuistique du procéduralisme. Toutefois, la nécessaire allégeance à certaines sources morales ne nous rend pas absolument incapables de comprendre un point de vue qui s'inscrirait dans des sources morales différentes et n'empêche pas de soi l'établissement d'un jugement ou d'une décision que tel tout le monde peut comprendre et qui, en tant que tel, a la prétention d'être juste en général.

32. En anglais comme en français, le mot “source” signifie tour à tour lieu d'origine et principe ou cause. En proposant de distinguer les sources morales des sources de la moralité, l'on veut évidemment, à la première acception – celle adoptée par Taylor, qui est essentiellement génétique – ajouter cette deuxième – principe ou cause –, où prévaut l'idée de validité, selon le sens où, par exemple, la tradition de la théologie morale en parle: «Postquam diximus de ultimo fundamento, ac primo principio obiectivo moralitatis, consideranda veniunt principia immediata quae dicuntur fontes moralitatis; scil. elementa actus humani ex quibus immediate fit ut sit conformis regulae et bonus, vel ab ipsa difformis et malus, et quidem magis vel minus. Sunt obiectum (fons primarius) et circumstantiae (fons secundarius) quarum praecipua est finis, quia maxime influit in actum» (B.H. MERKELBACH, *Summa theologiae moralis*, I^o, Desclée de Brouwer, Brugis-Belgica 1962, p. 136). Et la règle à laquelle l'acte doit se conformer peut être parfaitement considérée comme la vertu – dans la perspective d'une morale de la 1^{ère} personne –, qui renvoie d'abord aux biens immédiats que nous poursuivons dans nos actions contingentes et, à tout prendre, à un Bien suprême, qui est le fondement ultime de l'agir.

33. En somme, une telle perspective formelle est comparable à celle qui est impliquée dans la notion d'authenticité (cf. Ch. TAYLOR, *The Ethics of Authenticity*, cit., pp. 15-17), à cette différence que celle-là transcende vraiment l'horizon moral de l'individualisme. En effet, celui qui n'admettrait d'authenticité que dans le déroulement des actions guidées par des visées exclusivement individualistes aurait déjà fait un choix ontologique important. Mais quand Taylor parle de “sources de l'authenticité”, il voit plutôt l'origine des idées qui ont conduit à cette nouvelle configuration culturelle, la genèse de cet idéal moral.

ailleurs toujours légitime, de certaines sources morales n'interrompe la discussion prématurément et que semblable coup d'arrêt n'apparaisse simplement comme une certaine violence contre ceux qui n'auraient pas eu gain de cause.

En effet, sans une telle perspective à l'horizon de nos délibérations privées ou des débats publics, nombre de conflits éthiques, qui sont nés dans la nouvelle situation de mondialisation, ne pourraient pas ainsi être résolus, à partir d'un point de vue particulier, sans que l'on ne soit ramené à un pur équilibre (provisoire) des forces en présence ou que l'on ne soit conduit carrément à une confrontation violente des points de vue et des communautés. Que l'on pense notamment aux problèmes posés de nos jours par le terrorisme international, ou même simplement par les mouvements migratoires.

3. L'IDENTITÉ DE L'AGENT MORAL

3. 1. *Situation spirituelle de la personne*

Comme on le sait, Nietzsche a dit que toute la pensée morale de Platon jusqu'à lui se nourrirait de façon illusoire de l'identification de la vérité avec Dieu. L'observation a quelque chose de perspicace. À s'y en tenir, on pourrait dire que l'Occident a encore vécu, longtemps après le début du processus de sécularisation, des évidences nées de la foi religieuse – que l'on a pourtant de plus en plus rejetée – ainsi que de l'espérance que celle-ci sous-tendait. Cette remarque pénétrante illustre bien l'idée de sources morales dont il est ici question.

En effet, de façon général, le repli même total de l'espérance, fût-elle simplement mondaine, n'emporte pas immédiatement avec elle toutes les évidences que celle-ci avait engendrées. Cela étant, on doit admettre qu'il y a, en vertu de la liberté humaine, une certaine indépendance entre les conditions d'origine des idées morales soutenues et leur validité. Celles-ci peuvent encore agir en nous, même quand la source qui les a faites naître a tari depuis longtemps – ainsi qu'on peut singulièrement l'observer, à divers égards, dans une société post-chrétienne, par exemple –, mais toujours avec leur ambiguïté caractéristique, qui n'est résolue que par la détermination personnelle de l'individu, qui – précisément comme personne – est seul apte à un acte de foi ou de fiance – d'adhésion à ces idéaux –, et qui se révèle dans la solitude dernière des décisions susceptibles de conduire à de nouvelles configurations dans l'univers moral.

De toute façon, le fait de balayer le fondement de l'espérance qui les a faites naître expose davantage ces certitudes, qui en sont d'autant plus fragiles et s'effritent avec le temps, quand elles ne s'effondrent pas carrément. C'est sous cet angle qu'il faut admettre un certain caractère parasitaire des sources morales de l'incroyance par rapport à celles de la croyance, ainsi que Taylor

lui-même l'a relevé, en parlant notamment de la dépendance de l'idéal moderne de bienveillance universelle par rapport à l'*agapé* évangélique.³⁴

Nous insistons qu'il est capital d'éviter toute confusion entre les sources morales et les sources de la moralité. Et plus loin nous allons voir en détails la portée de cette distinction. Il n'empêche que, sous le rapport anthropologique, la notion de sources morales prise pour elle-même est d'une indéniable importance stratégique. En effet, ces sources font notre identité en tant qu'agents moraux et les idées de bien qui les expriment, même si elles ne sont pas généralement explicites dans nos délibérations à propos de l'orientation de l'agir ici et maintenant, se trouvent à la base des valeurs que nous défendons et configurent en dernier ressort nos choix contingents. Ces sources peuvent faire l'objet des débats dans lesquels l'enjeu se trouve être la résolution des conflits éthiques qui traversent nos sociétés, même relativement homogènes, en raison de leur distance relative par rapport à la libre détermination de la personne. Si bien que la théorie philosophique qui est apte à les expliciter en développant un discours cohérent à leur sujet est un support potentiellement utile à aux sociétés démocratiques, en raison du fondement solide qu'elle offre à l'indispensable tolérance.

Disons, encore une fois, que c'est un grand mérite de Charles Taylor d'avoir forgé efficacement cette notion.

3. 2. Singularité de l'individu

D'un point de vue structurel ou constitutif, on pourrait, à notre avis, expliquer les choses de la manière suivante. L'homme a toujours déjà des tendances. Mais dans l'éveil à la conscience, les désirs que ces tendances engendrent ne sont pas immédiatement impératifs. L'homme a nécessairement des désirs, mais il peut prendre du recul par rapport à un désir empirique, de sorte que, au-delà du vouloir qui se manifeste dans le désir naissant, se profile un second vouloir, qui peut apparaître sous forme d'un désir différent ou comme confortement dans le premier.³⁵ Ces deux désirs ne se situent pas au même niveau. La liberté qui caractérise le rapport entre les vouloirs qui les fondent est constitutive de la personne. Le vouloir du second ordre est ontologiquement primaire.³⁶ Il occupe une place plus profonde et structure en quelque sorte cette liberté, sous forme

34. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., p. 332.

35. Cf. H. FRANKFURTS, «Freedom of The Will and The Concept of A person», «The Journal of Philosophy», vol. LXVIII, n° I, January 14, 1971, pp. 6-7. Voir aussi Ch. TAYLOR, «What is Human Agency», in IDEM, *Human Agency and Language*, cit., pp. 15-16, où notre auteur tombe d'accord, pour l'essentiel, avec l'analyse phénoménologique de Frankfurts à propos de «second order desires».

36. Cf. R. SPAEMANN, *Personen. Versuch über den Unterschied zwischen etwas und jemand*, Klett-Cotta, Stuttgart 1996, p. 22. Cet auteur fait également référence à l'article de Frankfurts cité dans la note précédente.

de sources morales ou orientations vers des biens fortement estimés, qui sont l'expression la plus immédiate de la personne. Mais le caractère formel de ces sources ainsi que leur multiplicité font que la personne garde une certaine distance par rapport à l'identité qu'elles lui donnent. Si bien qu'à propos de l'homme il serait plus adéquat de parler plutôt d'une «essence non-identique»,³⁷ même si cela ne veut pas dire qu'elle soit dépourvue de sens. C'est-à-dire: la liberté reste primordiale, bien qu'elle ne soit pas vouée à l'absurde de devoir s'inventer elle-même, car elle tend de soi et de manière non contradictoire au bien; elle recherche une certaine plénitude, qu'elle n'invente pas d'elle-même.

La *détermination* de la liberté par nos sources morales n'est pas déterminisme, pour une double raison. D'abord parce que les sources morales ont un caractère formel, comme on l'a dit: l'allégeance à une même source morale ne garantit pas d'emblée l'accord sur la décision à propos des choix culturels contingents, à propos des désirs empiriques. Ensuite parce que la liberté se conçoit elle-même comme épanouie dans le *choix* du bien: il est de la nature de notre liberté d'être située, parce que son dynamisme essentiel est la mobilisation de nos facultés en rapport avec certains biens.

Le vouloir qui sous-tend nos désirs concrets renvoie à un second vouloir, plus originaire, qui, d'une certaine manière, situe notre liberté dans des sources morales, quant aux motivations profondes de ces désirs. Ces motivations de base ou sources morales tendent à donner à nos choix une certaine topographie, qui est la physionomie caractéristique de notre histoire personnelle. Même si une topographie morale déterminée ne garantit évidemment pas l'identité entre les histoires personnelles de ceux qui s'y situent. Si bien que nous devons admettre que la liberté est plus originaire encore. Son essence est d'être toujours située, mais de telle façon que le rapport aux sources dans lesquelles elle se trouve située est non nécessitant. Tant il est vrai que les sources morales non seulement ne déterminent pas *ad unum* mais peuvent elles-mêmes changer, quoique souvent ce changement ne devienne sociologiquement perceptible qu'au bout de longs processus historico-culturels.

Il apparaît donc que les sources morales, renvoient, en fin de compte, à certaines caractéristiques, qui semblent être constantes chez l'agent humain.³⁸ L'homme a donc fondamentalement un rapport non univoque aux sources morales qu'engendrent nécessairement ses caractéristiques essentielles en tant qu'agent. Autrement dit, si nous pouvons établir des rapports avec les autres alors même qu'ils se situent dans d'autres sources morales, c'est que ces

37. *Ibidem*, p. 21.

38. Taylor lui-même se prononce dans ce sens: cf. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., pp. 15-22; mais cette prise de position reste conditionnée par l'affirmation d'une significativité de l'agir humain comprise comme auto-définie à partir d'une perspective exclusivement intérieure et, en fin de compte, subjective.

sources morales renvoient à quelque chose, à un niveau plus simple, qui nous unit.³⁹ Même au milieu d'un conflit, tant que le fanatisme ne vient pas obstruer les voies de la raison, il existe toujours une possibilité de compréhension mutuelle; ce qui signifie que le niveau où se situe le conflit n'est pas le plus décisif et que le dialogue peut s'établir à un autre niveau, plus fondamental: le niveau des choses que nous avons en commun. Certes, un accord partiel de cette sorte ne peut pas vraiment s'expliquer indépendamment de quelque chose comme des sources morales, mais le fait qu'il puisse avoir lieu pose sérieusement la question des invariants anthropologiques, qui expliqueraient à leur tour la possibilité toujours déjà donnée d'une telle compréhension partagée.

Il est donc possible d'invoquer des caractéristiques constantes de l'agent humain et non seulement le fait brut de posséder certaines sources morales. Par exemple, il serait loisible de voir que la forte conscience moderne de la bienveillance universelle ainsi que les idéaux de liberté et de dignité qu'elle véhicule renvoient au caractère rationnel de l'être humain en tant que tel, même si une *contingence* historique – comme le christianisme – a pu faire que cette conscience atteigne à un grand degré de développement en un lieu donné, si bien que ces idéaux ont marqué l'histoire et la société par-delà la sécularisation. On peut, par exemple, soutenir que certaines motivations morales liées à l'individualisme, comme affirmation exacerbée de moi par moi, telle qu'elle s'est également affermie à l'époque moderne, s'expliquent par la tendance à l'auto-conservation et l'auto-expansion, qui est inhérente à l'être vivant en tant que tel, selon une variété de formes possibles, ainsi que Taylor lui-même en rend compte.⁴⁰ Le schéma peut apparaître simpliste mais il reste éclairant sur une question qui, comme on l'a vu, a toute son importance.

Quoi qu'il en soit, l'observation qui veut que ces tendances fondamentales s'expriment toujours par certaines sources morales, historiquement constituées, reste très pertinente et le mérite en revient au philosophe canadien. Elle jette, comme on l'a dit, une lumière utile notamment sur l'effort de compréhension des conflits moraux dans le rapport des cultures, au sein de la société mondiale actuelle.

4. LA PERSPECTIVE SPÉCIFIQUE DE LA MORALE: LES SOURCES DE LA MORALITÉ

La portée anthropologique de la notion de sources morales est limitée par le fait que l'éclairage qu'elle apporte à nos dilemmes moraux ne permet pas de

³⁹. Dans ce sens: «Recognizing difference, like self-choosing, requires a horizon of significance, in this case a shared one» (Ch. TAYLOR, *The Ethics of Authenticity*, cit., p. 52).

⁴⁰. Ch. TAYLOR, *The Ethics of Authenticity*, cit., pp. 25-27. Il distingue par exemple l'individualisme de Descartes de celui de Locke ou encore de celui du romantisme.

soi de les résoudre, si elle n'était pas complétée par la notion spécifique de sources de la moralité.

En effet, la question d'une possible solution de ces conflits ne peut pas être résolue au niveau de la mise en évidence des sources morales, car la relativisation à laquelle elle conduit laisse intacte le problème spécifiquement moral d'un bien au sens absolu au milieu des différences culturelles. A cet égard, il est assez facile de voir que l'anticipation de la compréhension de l'autre dans le langage et le comportement moral, telle que donnée dans notre expérience quotidienne, repousse en fait la question à un niveau plus fondamental – au niveau des choses que nous avons en commun –, par-delà les sources morales, qui fondent nos différences culturelles.

Le passage de certaines sources morales à d'autres est une possibilité d'emblée donnée. En fait c'est par le dialogue – c'est-à-dire le langage et l'acceptation mutuelle – que nous envisageons la possibilité de solution aux conflits moraux qui traversent nos sociétés. Sans quoi, tout rapport avec l'autre se résoudrait dans une affirmation de position de pouvoir. Au contraire, j'invoque ce que je suis dans la réflexion. Cette réflexion est fondamentale car il s'ouvre par elle la possibilité de révélation de l'autre ainsi que celle de la question générale à propos de ce que nous sommes. Cette dernière question met en évidence le fait que nous ne vivons pas simplement notre vie, mais qu'il est essentiel pour nous de savoir que nous la vivons, de telle façon qu'il y a en nous la soif de quelque chose comme la vérité, qui a aussi son pendant pratique.⁴¹

La vie humaine en général n'est pas une simple affirmation de position de pouvoir. En effet, une espèce d'auto-extériorisation a lieu en toute réflexion, qui permet d'emblée à la personne de percevoir comme du dehors ce qui est devenu par-là en quelque sorte extérieur, puisqu'elle peut dès lors l'évoquer dans une discussion avec les autres. Du même coup, cette capacité de réflexion rend également apte à saisir la vie de l'autre comme un «centre» à partir duquel jaillit un semblable élan d'ouverture, et donc digne également de respect absolu.

On pourrait dire que les sources morales s'inscrivent dans l'espace de liberté – potentiellement infini – qui se crée en vertu de l'articulation asymétrique d'intériorité et d'extériorité propre à notre ouverture rationnelle. Cette notion permet ainsi d'affirmer clairement la liberté de l'individu, tout en précisant que celle-ci se trouve toujours déjà située dans un nécessaire contexte *moral*, qui est à son tour caractérisé par la recherche d'une certaine réalisation ou accomplissement. Or, c'est le fait de cette nécessaire recherche d'une certaine réalisation ou accomplissement qui pose le problème d'une évaluation forte de notre aboutissement biographique et suggère la question de l'appréciation, tout aussi forte, de chacune de nos actions dans cet horizon.

41. Voir à ce sujet J. HABERMAS, *Wahrheitstheorien*, in IDEM, *Vorstudien und Ergänzungen zur Theorie des kommunikativen Handelns*, Suhrkamp, Frankfurt a.M. 1984.

Les sources morales ne sont pas les sources de la moralité, ainsi qu'on l'a dit. Les sources morales indiquent que nos actions sont inévitablement motivées par la recherche d'un certain bien, qui est ainsi estimé à partir des coordonnées précises, qui situent l'agent dans un espace moral culturellement configuré. Par contre, la nécessaire évaluation forte de nos actions ou de la totalité de notre vie semble être une exigence de notre liberté, qui se trouve mise en jeu comme étant, en quelque sorte, dans chacun de ses actes, la récapitulation de la totalité de la vie. En effet, la liberté suppose, en son exercice, en raison de l'intention consciente, un certain recul par rapport au déterminisme de l'instinct, de même qu'une certaine configuration – potentiellement variable – des sources morales, dans lesquelles nous nous trouvons d'emblée situés.

Nous voulons que notre vie réussisse et il dépend de nous d'y mettre à contribution chacune de nos actions. Un tel point de vue absolu – typique de la moralité – suppose à son tour l'établissement de quelque chose comme un jugement vrai qui s'imposerait de soi à tous. Si les sources morales s'inscrivent dans le cadre de notre conception de l'issue heureuse que nous recherchons inévitablement pour nos vies en général, les sources de la moralité, elles, concernent le jugement décisif qui mobilise notre volonté, ici et maintenant, de telle façon que l'on vise à une certaine réussite à l'horizon de l'aboutissement de la totalité de la vie.

En d'autres termes, la notion de sources de la moralité indique essentiellement deux choses. D'abord, elle indique que notre conception de l'issue heureuse de la vie peut-être fautive. Ensuite, elle met en lumière le fait que l'accord entre le contenu effectif de nos actions et notre conception générale de l'issue de la vie ne va pas de soi. Cette notion joue donc comme un révélateur qui nous arrache encore à la commodité d'un cadre moral culturellement configuré. Elle nous remet en question et nous engage à nouveau dans une quête, qui pourtant ne se suffit pas à elle-même car elle veut des réponses.

La moralité est déterminée, selon la doctrine classique, par l'objet moral de l'action, l'intention de l'agent et les circonstances qui entourent son action.⁴² En effet, la constitution de l'agent moral, tel que nous l'avons décrite plus haut, est de la sorte qu'il lui est possible de distinguer la *finis quo* et la *finis cuius gratia*,⁴³ la fin d'une action d'un côté et son motif de l'autre côté. Le recul par rapport à l'instinct et à l'instant est ce qui caractérise proprement notre liberté, si bien que l'émergence des motifs nous laisse encore l'espace d'un choix, qui dépend de la personne. La libre détermination de l'agent vers un bien parmi les biens possibles se fait en fonction d'une évaluation qui lui donne un motif spécifique, qui est proprement son intention et ne coïncide pas nécessairement avec la fin immédiate de l'action car il s'en distingue.

42. Voir ci-haut note 30.

43. R. SPAEMANN, *Bonheur et bienveillance. Essai sur l'éthique*, PUF, Paris 1997, p. 132. L'auteur fait remonter cette distinction à Aristote. Voir, par exemple, *De anima*, II, 4, 415 b 1-3 et 21.

Tandis que les autres bien possibles comptent parmi les circonstances qui entourent l'action.⁴⁴ Ainsi, par exemple, dans le cas d'un vol perpétré dans un lieu sacré en vue de «subvenir aux besoins des pauvres»; la vénération pour ce lieu aurait pu être le bien pour lequel l'homme qui a commis le vol se serait déterminé, tandis que son intention d'aider les pauvres est loin de coïncider avec l'objet moral de l'acte posé, c'est-à-dire prendre frauduleusement les biens d'autrui. Ici, la louable fin prétend vainement justifier la nature morale de l'action réalisée tandis que la qualité du lieu ajoute à la gravité du forfait.

La *finis operis* – l'objet moral de l'action – peut être, à l'inverse, détournée par la *finis operantis*, par l'intention propre de l'agent. C'est en général le problème de la simulation. Par exemple, face à l'imminence d'une mort manifestement injuste, Socrate n'a pas suivi le conseil de ses amis pas plus que le vieux Éléazar n'a commissionné une mascarade, ainsi qu'atteste le Livre des martyrs d'Israël, ni, plus près de nous, Sir Thomas More. Une telle feinte – pourtant toujours possible – viderait l'action de sa bonté et prouverait que l'allégeance au Bien qui se trouve à la base du jugement définitif de la conscience ne l'était pas vraiment. En outre, il y a, comme on l'a dit, les circonstances. Éléazar invoque son âge et la présence des jeunes gens pour ajouter à la gravité du cas et de la décision qu'il lui revient de prendre; Socrate pourrait invoquer son statut d'enseignant et de guide de la jeunesse d'Athènes, etc. Les circonstances indiquent, en général, que notre vie ne se déroule pas dans un milieu neutre mais que nos relations contingentes aux personnes et aux choses nous situent dans un rapport moralement différencié avec les unes et les autres, quelque soit la configuration de l'espace moral dans lequel nous nous situons eu égard aux sources morales.

Les sources morales ne sont donc pas à confondre avec les sources de la moralité. Celles-là constituent un cadre moral dans lequel dans lequel s'inscrivent nos choix contingents et tendent à configurer des domaines culturels reconnus comme tels. Mais l'accord à leur sujet ne va pas de soi, au sein même d'une culture; c'est ainsi qu'elles sont aussi à la base des conflits éthiques dans chaque génération, singulièrement à l'orée de la rencontre des cultures différentes. Et seule une discussion publique à leur sujet peut – en y apportant un peu de lumière – contribuer à dégager l'horizon moral d'une époque, dissipant par-là les nuages de «l'aveuglement sélectif»,⁴⁵ qui arrive à se cacher même sous l'étendard d'une certaine *tolérance* (sélective alors elle aussi), par voie d'*informulation*. Elles justifient, comme on l'a dit, nos actions concrètes quant à la diversité des biens de vie que nous poursuivons par notre agir. Elles sont, dans ce sens, à la base de l'appréciation de l'objet moral de nos actes en général. Toutefois, les sources morales, en raison même de la multiplicité de biens qu'elles fondent, ne rendent pas compte du caractère

44. Cf. *ibidem*, pp. 8-10.

45. IDEM, *Les sources du moi*, cit., pp. 641 et 649.

absolu de la décision morale. En effet, pour l'agent, en tant qu'il agit, l'objet de l'agir se trouve toujours déjà mis en rapport avec l'issue heureuse qu'il recherche à l'horizon de l'aboutissement biographique.

5. L'ORDO AMORIS ET LA SINGULARITÉ DE LA PERSONNE

5. 1. Une présence réelle

Les sources morales sont variables. Leur diversité caractéristique ne peut se résoudre en fait que par l'affirmation de quelque chose comme un *ordo amoris*. En effet, l'allégeance à certaines sources morales donne aux personnes un certain profil, qui, toutefois, ne dit pas encore de quoi est fait le cœur de l'individu. Ce sont les décisions successives, en plus ou moins grande cohérence avec ce profil général qui donnent à chacun son style propre. La personne se révèle surtout à la lumière de ce style, même si un certain type d'allégeance peut être déjà révélateur.

L'*ordo amoris* n'équivaut pas à l'*ordo rationis*. En effet, l'accord sur les biens de vie laisse encore une marge quant à leur agencement dans les choix individuels, quant à la décision à prendre. Si bien que le jugement que l'on émet sur les actes posés en vertu d'une certaine allégeance (amour) à des sources morales données permet, certes, de les [sources morales] mettre en lumière; mais il conduit aussi à approuver les actes en question ou au contraire à les désapprouver, eu égard aux sources de la moralité, c'est-à-dire, eu égard à l'engagement circonstancié de la liberté de l'agent et donc de l'orientation précise de cette allégeance sous le rapport de la fin ultime de l'homme.

Il apparaît, donc, que pour l'agent, *voir* le Bien n'est pas indépendant d'une certaine évaluation de l'ensemble des fins actuellement désirable, eu égard à sa situation dans des sources morales données, ainsi qu'on l'a dit.

Cependant, il faut noter que le choix décisif d'une fin déterminée, dans cet ensemble, est marqué dès le début par un certain éveil à la réalité de l'autre, en tant qu'agent potentiel lui aussi et, éventuellement, intéressé par la réalisation attendue de mon action. Pourtant, le respect qui accompagne le dévoilement de l'autre n'attend pas la garantie de la réciprocité et se réalise d'emblée dans l'asymétrie d'un rapport dont les termes s'absolvent potentiellement de la relation,⁴⁶ car nous sommes tous marqués par la finitude de notre condition.

Ainsi donc, les choix concrets de l'agent dépendent, pour une part importante, de ce qu'il conçoit ses actions comme devant contribuer à l'auto-expansion de sa vie individuelle – ce qui est une tendance déjà inscrite dans l'instinct – ou au contraire comme susceptibles de s'accomplir sous la forme de quelque bien commun à l'agent lui-même et aux autres. *Amor sui usque*

46. Cf. E. LÉVINAS, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Kluwer Academic, Paris 2000, p. 24 ss. Et aussi 242 ss. Nous reprenons cette idée sans pour autant faire allégeance au radicalisme avec lequel elle est exprimée chez l'auteur et qui l'a conduit à affirmer la priorité de l'éthique sur l'ontologie.

ad contemptum Dei et amor Dei usque ad contemptum sui, disait st Augustin pour indiquer les deux tendances alternatives, qui apparaissent comme des possibilités toujours déjà ouvertes dans nos vies.

L'*ordo amoris*, qui résout la diversité facultative des sources morales, dépend donc essentiellement de l'intuition de quelque «réelle présence»,⁴⁷ de la présence d'autrui qui me surplombe et, à tout prendre, de la présence de Dieu qui me transcende. On pourrait dire également de la reconnaissance de l'être en général, de «l'éveil au réel». ⁴⁸ Ici aussi on voit bien qu'il n'y a pas d'éthique sans métaphysique.

5. 2. *Éthique et métaphysique*

Le problème du relativisme culturel est le problème de la confusion des sources morales avec les sources de la moralité, d'une certaine absorption de celles-ci dans celles-là. Cette confusion est une possibilité toujours déjà donnée dans la communauté nécessairement plurielle des personnes et d'autant que la personne est un être nécessairement historique.

Or, cette difficulté de la distinction entre les sources (morales) relatives et les déterminants nécessairement absolus (sources de la moralité) d'un jugement décisif de conscience rend la question toujours et encore pertinente. C'est à ce point qu'elle semble s'établir dans le domaine d'un questionnement inhérent à la condition humaine. Il s'agirait, en quelque sorte, d'une question toujours à nouveau à l'ordre du jour, de telle façon que nous avons à y répondre par nous-mêmes, vaille que vaille, puisque le refus de répondre ou toute espèce d'oblitération sont encore des formes – sans doute plus pauvres – de réponse, et bien que notre réponse ne puisse jamais être une garantie suffisante pour les autres, qui doivent, à leur tour, reprendre la question pour leur compte.

Les sources morales s'inscrivent dans l'espace de la distance inévitable qui va de la position de l'instinct de l'être vivant, que nous ne cessons pas d'être, et la consommation de ce qui y est contenu par le pouvoir rationnel, propre à notre nature. Le mouvement de l'instinct tend vers une réalisation immédiate alors que le propre de la raison est de prendre du recul par rapport à lui. Cette non-identité essentielle⁴⁹ est la racine de notre problématisation de toute problématique; elle est à l'origine du questionnement typique de la dynamique communautaire de nos vies. Il serait donc peu profitable d'exclure certaines questions – et moins encore celles qui concernent nos sources morales – de la discussion publique et d'escamoter, fût-ce au nom de la tolérance, le problème d'une résolution possible des conflits qu'elles engendrent, ainsi que l'a suggéré Taylor quand il a dénoncé nos éthiques

47. G. STEINER, *Réelles Présences. Les arts du sens*, Gallimard, Paris 1991. L'auteur essaie cette hypothèse à propos de l'esthétique et non pas d'abord de l'éthique.

48. R. SPAEMANN, *Bonheur et bienveillance*, cit., p. 130.

49. IDEM, *Personen*, cit., p. 21.

modernes de *l'informulation*.⁵⁰ Or cela ne serait pas encore suffisant. Ici, nous avons cherché à pousser la question encore plus loin, en établissant la distinction entre les sources morales et les sources de la moralité.

Toutefois, la proposition qui veut qu'on évoque sans fausse pudeur les questions métaphysiques (et pas simplement ontologiques) qui se profilent nécessairement à l'arrière-plan de nos inévitables choix moraux ne s'inscrit guère dans une logique de restauration d'une «certitude enracinée»,⁵¹ d'un «ordre moral» imposé, qui ne s'accorde plus avec la situation de nos sociétés multiculturelles d'aujourd'hui,⁵² au contraire elle s'oppose à la démarche de remplacement tacite d'une certitude enracinée par une autre, par pur jeu d'équilibre des forces en présence, une fois abolie toute prétention de vérité, qui est seule apte à procéder par argumentation.

La proposition dont il est question ici consiste à dénoncer et renvoyer dos à dos l'informulation et l'indifférentisme. L'une et l'autre se présentent comme des manifestations de l'esprit de tolérance moderne ainsi que de l'agnosticisme métaphysique – typiquement kantien – qui l'accompagne. Il est donc question de montrer qu'elles garantissent mal la tolérance elle-même – réduite à une éthique procédurale –, puisqu'il apparaît de plus en plus aujourd'hui que celle-ci ne subsistait que grâce à une certaine unité culturelle et morale, qui s'est entre-temps effritée et qu'elle ne pouvait produire de soi. Toutefois, la multiplicité des sources morales ainsi reconnue, au lieu de commander le *silence sur l'essentiel*⁵³ – sur la question de l'absolu – exige, au contraire, surtout face aux nouveaux conflits éthiques,⁵⁴ un effort de réflexion susceptible de nous arracher à nos moments d'«hésitation»⁵⁵ par des décisions judicieuses et de nous mener, dans le même temps, à une meilleure compréhension de ce que nous sommes.

50. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., p. 79.

51. *Ibidem*, p. 399. À cet égard, l'auteur considère que «l'hésitation actuelle» à l'horizon de la multiplicité des ontologies morales est un «gain épistémologiques».

52. On peut dire que les idées proprement métaphysiques – celles qui concernent la condition humaine en général – sont celles-là mêmes qui rendent compte de nos vrais progrès moraux, les nôtres par rapport aux conceptions pré-modernes et celles de ceux qui viendront après nous par rapport aux nôtres. Encore qu'un tel progrès n'est pas toujours garanti.

53. Jean Guitton a retenu ce titre pour l'un de ses ouvrages critiques sur la situation spirituelle de l'humanité au 20^e siècle: J. GUITTON, *Le silence sur l'essentiel*, Desclée de Brouwer, Paris 1987. Charles Taylor est certainement lui-même loin de professer un quelconque agnosticisme, ainsi que l'atteste entre autres *A Catholic modernity?: Charles Taylor's Marianist Award lecture, with responses by William M. Shea, Rosemary Luling Haughton, George Marsden, and Jean Bethke Elshtain*, edited by J. L. Heft, Oxford University Press, Oxford 1999; ici, il est simplement question des limites d'une théorie – celles des sources morales – eu égard au problème du relativisme culturel.

54. Ainsi qu'on l'a dit, il suffirait de penser notamment aux situations créées par les migrations, le terrorisme international, etc.

55. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., p. 399. Voir aussi ci-dessus, note 46.

5. 3. *La perspective de la morale*

Une idée donnée devient efficace lorsqu'elle sollicite quelque chose en nous, c'est-à-dire qu'elle nous rapproche d'une source morale à laquelle nous faisons allégeance.⁵⁶ Compte tenu des remarques que nous avons faites plus haut, il y a lieu de soutenir que semblable allégeance est étroitement liée à quelque forme de reconnaissance d'une «réelle présence», d'autrui ou de Dieu, qui nous inspire du respect ou même de l'amour. Ethique et ontologie, au fond éthique et métaphysique, vont de pair,⁵⁷ lorsqu'on s'ouvre aux attentes et aux exigences d'autrui en tant que tel.

Les sources morales, en tant que motivations profondes et généralement inconscientes mais potentiellement équivalentes de l'agir sont mises en lumière dans les discours de justification de nos actions et comportements, qui ont généralement lieu *a posteriori*. Par contre, la nécessité pour l'agent d'opérer des choix plus ou moins immédiats le place dans une *position absolue*. Les raisons des choix opérés se rattachent certes aux sources morales auxquelles l'agent puise mais l'urgence de la décision, un certain caractère irrévocable de ces choix et surtout l'engagement effectif de la liberté à l'horizon d'un certain aboutissement biographique rendent compte de cette position absolue – typique de la personne – et ouvrent du coup une dimension spécifique de l'agent, que nous avons caractérisée par la notion de sources de la moralité.

La théorie des sources morales, se situe certes dans la perspective de la 1^{ère} personne,⁵⁸ mais celle-ci précisément implique aussi, à tout prendre, une certaine position absolue, qui exige la prise en compte du triple éléments de sources de la moralité, ainsi que nous les avons caractérisées. L'évaluation des sources de la moralité relève sans doute du jugement à la 3^e personne – celle du juge, qui intervient après coup, et tente d'apprécier les motivations de l'agir –, mais il en va de même de l'exploration des sources morales,⁵⁹ ainsi qu'on l'a dit. La perspective de l'agent (qui est proprement la «perspective

56. *Ibidem*, p. 134.

57. «Uno actu», suggère Spaemann, «l'ontologie et l'éthique sont constituées (...) par l'intuition de l'être en tant qu'être-soi – qu'il s'agisse de mon être propre ou de celui de l'autre... intuition qui réside en deçà de la scission de la philosophie théorique et de la philosophie pratique» (R. SPAEMANN, *Bonheur et bienveillance*, cit., p. x).

58. Pour l'opposition entre l'éthique du point de vue de la 1^{ère} personne, celui de l'agent, intéressé à son propre bonheur et donc à l'acquisition des vertus qui y conduisent, et l'éthique du point de vue de la 3^e personne, celui du juge qui applique la norme de l'extérieur, on se reportera à G. ABBÀ, *Felicità vita buona e virtù. Saggio di filosofia morale*, LAS, Roma 1989, p. 97 ss.

59. Autrement dit, la théorie des sources morales ne peut nous conduire à une éthique de la 1^{ère} personne, ainsi que le souhaite Charles Taylor, qu'à condition d'être opportunément complétée par la prise en compte de la question spécifique des sources de la moralité.

de la morale»),⁶⁰ en tant que position absolue – en raison de la décision et de la responsabilité conséquente –, articule à la fois les deux dimensions, la perspective des biens auxquels on fait allégeance (les sources morales) et celle d'un certain caractère irrévocable du choix que l'on opère (sources de la moralité). C'est le propre de la personne, au titre d'agent, de se situer aux confins de cette articulation, où se joue en définitive sa liberté.

La souhaitable relativisation à laquelle conduit la mise en lumière des sources morales s'accorde avec l'affirmation de l'absolu. Une telle affirmation de l'absolu, qui répond, à tout prendre, à notre constitution anthropologique, est potentiellement conflictuelle⁶¹ mais pas nécessairement intolérante. La perspective de la 3^e personne favorise un certain recul par rapport à soi de telle façon qu'en relativisant les positions, le conflit peut être plus facilement surmonté. Et c'est le propre de la personne – qui articule, originairement, à la fois l'intériorité et l'extériorité – d'adopter tour à tour les deux perspectives. Leur juxtaposition asymétrique ouvre un espace potentiellement infini de possibilités qui est la liberté même de la personne, ainsi qu'on l'a dit.

En tout état de cause, le bien se définit essentiellement par les relations qualifiées du sujet. Taylor précise opportunément que toutes nos "relations morales" relevantes ne sont pas consciemment choisies car nous nous situons d'emblée dans un espace caractérisé par cette sorte de relations,⁶² de telle manière que nos décisions actuelles ne s'expliquent que par le jeu de possibilités que, de fait, cet espace nous offre, même si cet espace est, à terme, susceptible de modification lui aussi.⁶³

La théorie anthropologique fondée sur la notion des sources morales permet donc de rendre compte de l'énorme complexité de nos vies, quant aux orientations pratiques possibles, tout en expliquant le fait de certains parallélismes et rapprochements, qui configurent des domaines culturels reconnus. Pour l'agent moral, l'exploration des sources morales – du point de vue de la 3^e personne conduit à une certaine relativisation de son propre point de vue, de nature à faciliter la rencontre avec l'autre en facilitant la discussion à propos des conflits éthiques éventuels. Toutefois, la responsabilité des décisions dans les choix successifs au cours de la vie, à l'horizon de l'inévitable aboutissement biographique, s'impose à la 1^{ère} personne. La solitude ultime – *ultima solitudo* (Duns Scot) – de la décision personnelle nous place inévitablement dans la perspective de l'absolu, c'est-à-dire dans la perspective de ce qui apparaît, de fait, comme *devant* s'imposer à tous, même si nous y avons toujours accès à

60. Pour cette expression, qu'on se réfère notamment à M. RHONHEIMER, *La prospettiva della morale. Fondamenti dell'etica filosofica*, Armando, Roma 1994.

61. L'auteur reconnaît aussi la possibilité d'une conflictualité accrue en rapport avec l'affirmation ouverte d'hyperbiens (cf. Ch. TAYLOR, *Les sources du moi*, cit., pp. 144-145).

62. Cf. *ibidem*, pp. 50-51, 54-56.

63. Cf. E. LLAMAS, *Charles Taylor. Una antropología de la identidad*, Eunsa, Pamplona 2002, p. 78, qui renvoie aux notions de «background» et «framework» que l'auteur emploie indistinctement dans ce contexte.

partir d'une perspective particulière. Or, c'est là précisément que se situe la question morale décisive, la question de la moralité.

L'exploration des sources morales ne peut pas être retenue comme la seule justification des actions de l'agent, si on ne veut pas rater du même coup la dimension la plus déterminante de la dynamique morale de nos vies, qui fait spécifiquement la moralité de nos actions. Toutefois, cette dimension de la décision responsable – qui se situe dans la perspective de l'agent lui-même, c'est-à-dire, dans la perspective de la 1^{ère} personne – est également susceptible d'un jugement à la 3^e personne, comme l'indique l'idée même de responsabilité. Et c'est le propre de la personne d'articuler cette diversité, qui lui est caractéristique.

Il importe de tenir compte à la fois de l'intériorité et de l'extériorité de l'agent. Et, c'est la prise en compte, par l'agent (la 1^{ère} personne), de l'irrécusable extériorité – le point de vue de la 3^e personne –, rendue nécessaire par la présence d'autres agents moraux, avec lesquels j'entre aussi en relation, qui détermine la dimension spécifique de mes actes, dans lesquels se résout la multiplicité des "relations morales", qui d'emblée me concernent et sollicitent éventuellement mon adhésion au titre de bien.

Plus encore, seule cette dimension-là explique les contraintes typiques de notre orientation vers le bien, telle qu'elle a lieu dans notre expérience en société, où l'approbation ou la compréhension des autres nous importe d'ordinaire. En effet, il est essentiel pour l'agent moral que son orientation vers un certain bien n'aille pas au détriment de sa relation avec d'autres agents moraux, c'est-à-dire, nous agissons habituellement quand nous sommes convaincus que notre agissement *peut*, en principe, être compris par autrui. C'est ainsi que les notions d'approbation et de désapprobation sont essentielles à la théorie morale, au point où elle rencontre celle du droit.

6. CONCLUSION

L'importante et très appréciable contribution de Charles Taylor au débat philosophique actuel, notamment à propos du relativisme culturel, ne semble pas résoudre entièrement la question de l'absolu, que l'évolution de plus en plus rapide de nos sociétés nous met en demeure de soulever, car le téléologisme de notre auteur, ainsi qu'on l'a dit, ne va pas jusqu'à reprendre le problème crucial de la fin ultime, qui lui est connexe, au sens d'une fin de la vie humaine en général.

En effet, si les actions humaines sont nécessairement motivées par quelque chose comme des sources morales, dont dépendent les biens que nous réputons importants dans nos choix contingents, il serait fort intéressant d'essayer à nouveau sérieusement l'idée selon laquelle «la vie humaine a une fin ultime»,⁶⁴ en général, tout comme chaque acte – en quoi la liberté récapitule en quelque sorte la totalité de notre existence – poursuit une fin particulière,

64. THOMAS D'AQUIN, *Summa Theologiae*, 1a-11ae, qu. 4-7.

mais toujours à l'horizon de cet aboutissement biographique. Il serait utile que la philosophie franchisse à nouveau le seuil de l'ontologie phénoménologique pour aborder sans fausse crainte les questions métaphysiques qui se profilent à l'arrière-plan de maints problèmes pratiques.

L'idée d'une fin ultime de la vie humaine en général est, à notre avis, le corollaire nécessaire de l'affirmation d'une identité humaine, de la sorte de celle qui est à l'œuvre dans la théorie des sources morales proposée par Charles Taylor, mais qu'il ne s'avise pas lui-même de développer. Elle en est aussi et surtout le fondement qu'il serait utile de prendre en compte ouvertement.